

Comité d'Accompagnement de la société ECOFROST à PERUWELZ

PROCES VERBAL

REUNION DU 19 AVRIL 2018

AVA, JCM, MVS,

Présents:

Pour le groupe des riverains:

Monsieur Michel VANDER STRICHT, - PERUWELZ

Pour le groupe de l'entreprise:

Monsieur Olivier MAES, ECOFROST Responsable Environnement - PERUWELZ

Pour le groupe autorité(s) et administrations:

Madame Audrey VANCOPPENOLLE, ADMINISTRATION COMMUNALE Service Urbanisme - BELOEIL

Monsieur Jean-Christophe MASURE, ADMINISTRATION COMMUNALE Conseiller en Environnement - PERUWELZ

Monsieur Jean Christophe GRIGNARD, Cellule Environnement Hainaut Développement - Province du Hainaut.

Excusés:

Madame Nathalie DEPLUS, ADMINISTRATION COMMUNALE Echevine - PERUWELZ

Madame Hélène DIRICQ, ADMINISTRATION COMMUNALE Ingénieur-Architecte - BELOEIL

Monsieur Jeannot HOFLACK, ECOFROST Responsable Production - PERUWELZ

Monsieur Yannick TYVAERT, ECOFROST Responsable Qualité - PERUWELZ

Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.-S.P.W Attaché qualifié - MONS

Premier point:

Accueil – présences, calendrier des réunions

Le président ouvre la séance et signale que Madame VAN COPPENOLLE remplace Madame DIRICQ pour l'administration communale de Beloeil.

Des membres du comité signalent les différentes personnes à excuser.

Le procès-verbal du 07/12/2017 est approuvé et est donc accessible au public.

Le président rappelle le calendrier des prochaines réunions du comité d'accompagnement:

- **Jeudi 21 juin 2018 à 17h30 dans les locaux d'Ecofrost.**
- **Jeudi 22 novembre 2018 à 17h30 dans les locaux d'Ecofrost.**

L'ordre du jour est le suivant:

1. Accueil: présences, calendrier des réunions
2. Synthèse de l'activité de l'entreprise depuis la réunion précédente (en ce compris permis en cours)
3. Remarques et questions
4. Fonctionnement, prochain ordre du jour
5. Divers

Deuxième point:

Synthèse de l'activité de l'entreprise depuis la réunion précédente;

Monsieur MAES présente la synthèse de l'activité de l'entreprise depuis la réunion précédente (en ce compris permis en cours).

Sur base de l'étude réalisée et des mesures de bruit réalisées dans l'entreprise (à la source), à proximité des habitations (rue Outre l'Eau et chez le riverain), par le bureau d'étude, des demandes d'offres de prix ont été réalisées en ce qui concerne la mise en place du mur antibruit avec un cahier des charges basé sur la notion de résultat. Aucune décision à ce sujet n'est encore prise.

Diverses observations, informations et considérations sont échangées en ce qui concerne ce sujet.

En ce qui concerne le captage, Monsieur MAES explique que la phase d'étude est en cours et différents essais de pompages ont été réalisés. Les résultats seront présentés lors d'une prochaine réunion.

A la question de Monsieur VANDER STRICHT, Monsieur MASURE répond qu'aucun problème de volume n'a été constaté pour ce qui concerne les sources accessibles au public dans la ville de Péruwelz.

Monsieur MAES explique que dans le cadre de l'étude d'incidence, des contacts avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF) ont été pris afin d'étudier plus en détails les habitats, la diversité et les mesures de compensations possibles.

Il explique que la société ECOFROST s'est engagée dans le cadre de l'accord de branche à réduire de 13 % ses émissions de CO₂ à l'horizon 2020. Le bilan annuel 2017 indique que cet objectif est déjà atteint.

Il ajoute qu'une installation de panneaux photovoltaïques permettra de réduire de 20 % la consommation électrique et ce dès sa mise en fonctionnement prévue en mai 2018.

L'entreprise étudie aussi les possibilités de mise en place d'un projet de turbine gaz vapeur afin de récupérer le biogaz et d'augmenter ainsi sa production d'énergie verte (électricité et chaleur) à l'horizon 2019.

L'activité de l'entreprise a été un peu plus calme sur la période avec 2 semaines d'arrêt. Aucun incident particulier à signaler, si ce n'est un souci avec une vanne de sécurité d'une chaudière qui s'est ouverte. Ce souci technique a été rapidement réparé. Il a été signalé directement à la Commune pour information.

Monsieur MASURE précise qu'il n'a reçu aucune doléance à ce sujet.

Troisième point:

Remarques - Questions-réponses

Aucune plainte n'a été enregistrée depuis la dernière réunion du comité d'accompagnement à savoir depuis le 7 décembre 2017.

Monsieur VANDER STRICHT attire l'attention sur l'amélioration constatée en matière de trafic au sein de l'entreprise et de la route la traversant.

Monsieur MAES explique que la gestion de la circulation a été complétée, en ce qui concerne l'accès à la bascule, par un système de boîtier signalant au chauffeur concerné son tour (sur le principe d'un ordre de passage prédéfini).

A la question de Monsieur VANDER STRICHT relative à l'évolution des activités d'ici juin, Monsieur MAES déclare que l'activité devrait être similaire à la période précédente et se poursuivre sans activité supplémentaire avec peut-être aussi des périodes d'arrêt. Il ajoute que l'épaisseur pelures des pommes de terre implique actuellement un temps de pelage supplémentaire (passant de moins de 6 secondes en début de saison à 30 secondes), ce qui implique parfois un ressenti d'odeur vu l'utilisation d'une plus grande quantité de vapeur.

A la question de Monsieur MASURE relative à l'évolution de l'emploi, Monsieur MAES explique que la société applique une politique interne d'évolution et recrute constamment en fonction des besoins.

Quatrième point:

Fonctionnement, prochain ordre du jour

Il n'y a pas de point particulier à mettre à l'ordre du jour si ce n'est l'évolution du dossier de permis en cours (repris dans le point 2):

1. Accueil: présences, calendrier des réunions
2. Synthèse de l'activité de l'entreprise depuis la réunion précédente
3. Remarques et questions
4. Fonctionnement, prochain ordre du jour
5. Divers

Les points complémentaires doivent le parvenir un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Cinquième point:

Divers

Il n'y a pas de Divers.

Le président clôture la séance et remercie l'ensemble des participants
